

## POSTES DE DIRECTION D'ÉCOLE DE 2 CLASSES ET PLUS

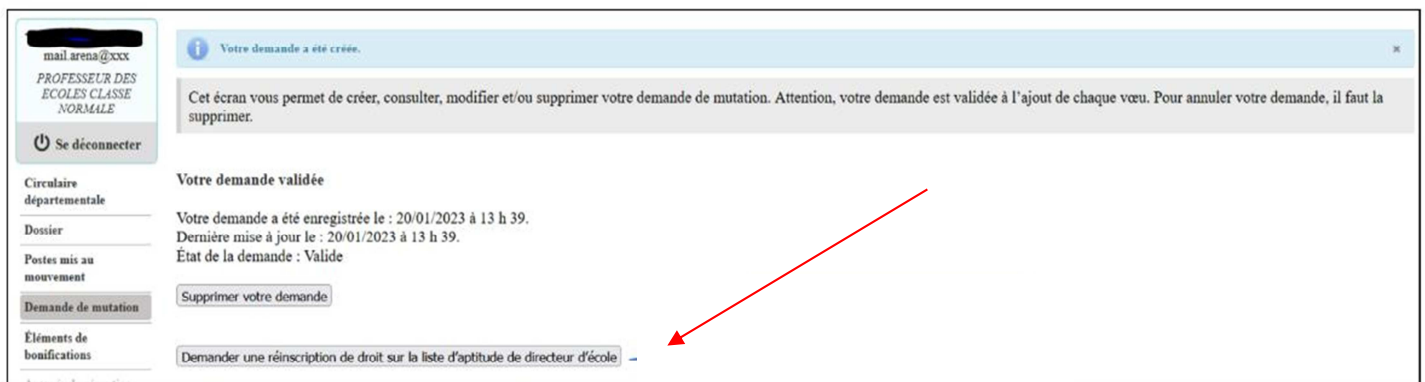
Les directeurs d'école sont nommés parmi les enseignants inscrits sur une liste d'aptitude (LA DIR) d'une durée de validité de trois ans, arrêtée par le directeur académique.

### 1 Demande de réinscription de droit à la Liste d'aptitude de directeur d'école

Lors de la saisie de vœux sur des postes de direction, les enseignants inscrits sur la liste d'aptitude antérieurement à 2022 et ayant exercé des fonctions de direction durant au moins 3 ans au cours de leur carrière, auront la possibilité de demander leur réinscription de droit sur la liste d'aptitude de directeur d'école dans l'outil MVT1D afin d'obtenir une affectation à titre définitif.

### 2 Démarches à effectuer lors de la saisie des vœux dans MVT 1D

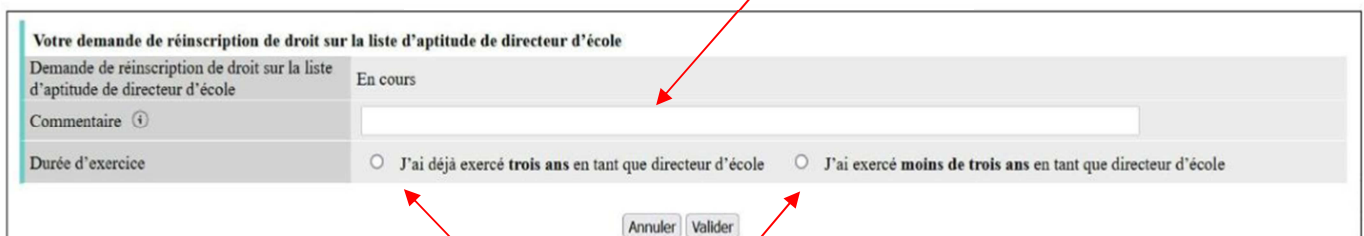
#### Etape 1 : cliquer sur la demande de réinscription



The screenshot shows a web interface with a sidebar on the left containing user information (mail: arena@xxx, PROFESSEUR DES ECOLES CLASSE NORMALE) and navigation options like 'Se déconnecter', 'Circularaire départementale', 'Dossier', 'Postes mis au mouvement', 'Demande de mutation', and 'Éléments de bonifications'. The main content area displays a message: 'Votre demande a été créée.' Below it, a detailed instruction: 'Cet écran vous permet de créer, consulter, modifier et/ou supprimer votre demande de mutation. Attention, votre demande est validée à l'ajout de chaque vœu. Pour annuler votre demande, il faut la supprimer.' Underneath, it states 'Votre demande validée' and provides registration details: 'Votre demande a été enregistrée le : 20/01/2023 à 13 h 39.', 'Dernière mise à jour le : 20/01/2023 à 13 h 39.', and 'Etat de la demande : Valide'. A 'Supprimer votre demande' button is visible. At the bottom, a button labeled 'Demander une réinscription de droit sur la liste d'aptitude de directeur d'école' is highlighted with a red arrow.

#### Etape 2 : Formuler la demande

Rédiger un commentaire  
Ex : Exercice du 01/09/2010 au 31/08/2014



The screenshot shows a form titled 'Votre demande de réinscription de droit sur la liste d'aptitude de directeur d'école'. It includes a 'Demande de réinscription de droit sur la liste d'aptitude de directeur d'école' field with the value 'En cours'. Below it is a 'Commentaire' field with an information icon. The 'Durée d'exercice' section has two radio button options: 'J'ai déjà exercé trois ans en tant que directeur d'école' and 'J'ai exercé moins de trois ans en tant que directeur d'école'. At the bottom, there are 'Annuler' and 'Valider' buttons. Red arrows point from the text above to the 'Commentaire' field and the 'Durée d'exercice' options.

Préciser la durée d'exercice

### **Etape 3 : Etude de la demande**

Après étude du dossier de l'enseignant, le directeur académique :

- accepte l'inscription de droit sur la liste d'aptitude si l'enseignant a exercé au moins 3 ans à titre définitif en tant que directeur d'école. L'enseignant recevra alors un arrêté d'inscription d'une validité de trois ans et sera affecté à titre définitif s'il obtient un poste de direction.
- refuse l'inscription si l'enseignant ne remplit pas les conditions : en cas d'obtention d'un poste de direction en phase complémentaire, l'affectation ne pourra être effectuée qu'à titre provisoire.

L'état d'avancement de la demande (« en cours », « acceptée » ou « refusée ») sera consultable sur la fiche de synthèse de l'agent ainsi que sur son accusé de réception.